

# Procès verbal du Conseil d'Ecole élémentaire n°1 du 24 novembre 2020

Le protocole sanitaire en vigueur depuis le 02 novembre, le Conseil d'Ecole a été organisé en « distanciel » via un système de visio conférence. Il s'est tenu indépendamment de celui de la maternelle.

## Présents en distanciel.

Enseignants : Décaris Stéphanie, Maupin Delphine, Salomon Sophie, Clerc Muriel, Geoffray Luc (président de séance), Boisseranc Gaëlle, Godek Caroline

Parents d'élèves : Mmes Estelle Garrot , Béatrice Gaubil , Annabelle Bernard , Christelle Rober , Alexandra Hilaire , Pauline Roumier , Elodie Leturgez.

M. Roignot (maire de Sombornon et Président du Sivos Spuller),

Mme BORAS : responsable du périscolaire.

## Personnes excusées :

RASED : Lombard Nathalie. - IEN : M. Niermont - DDEN : Mme Régnier

## 1- Installation du conseil d'école et résultats des élections des représentants de parents :

Nombres d'électeurs	258	<u>Titulaires :</u> Estelle GARROT , Béatrice GAUBIL , Annabelle BERNARD , Christelle ROBER , Alexandra HILAIRE , Pauline ROUMIER	<u>Suppléants :</u> Elodie LETURGEZ , Karine MAGUET , Isabelle LAVERDAN ,
Nombre de votants	173		
Suffrages exprimés	158		
Taux de participation	67,05 %		

## 2- Point sur la rentrée : effectifs / répartitions/ équipe pédagogique.

Mme MOUREY, AESH, n'ayant plus d'enfant à accompagner est partie travailler au collège de Vitteaux.

Nous n'avons plus d'adulte susceptible d'aider les enseignants dans la quotidien de la journée.

Nous avons accueilli Mme GODEK qui a pris la classe des CM1-CM2 sur un poste définitif.

Mme XENARD, maitresse E (rééducatrice) a été remplacée par Mmes SOMMIER et SERRIER à mi-temps.

Mme BOISSERANC assure les décharges des directeurs, le jeudi à l'élémentaire, le vendredi à la maternelle.

Effectif de 152 élèves pour les 6 classes soit une moyenne de 25,5. (+ 7 par rapport à l'effectif de l'an dernier.)

Edit : Une enfant sera accueillie en CP à partir de décembre chez Mme SALOMON

Répartition par niveau : CP : 32 ; CE1 : 30 ; CE2 : 25 ; CM1 : 27 ; CM2 : 40

CP	Muriel CLERC	25 CP	CE2-CM1	Stéphanie DECARIS	12 CE2 - 14 CM1 = 26
CP-CE1	Sophie SALOMON	4 CP - 20 CE1 = 24	CM1-CM2	Caroline GODEK	12 CM1 - 15 CM2 = 27
CE1-CE2	Delphine MAUPIN	12 CE1 - 13 CE2 = 25	CM2	Luc GEOFFRAY Gaëlle BOISSERANT (J)	25 CM2

## 3- Vote du règlement intérieur :

Le règlement doit être voté par le premier conseil d'école chaque année. Il a été envoyé aux membres du conseil d'école en avance afin de faciliter la discussion et le vote.

Un élément a été rajouté dans la partie 2.2 concernant la responsabilité des familles pour les ouvrages confiés aux enfants, livres scolaires et de bibliothèque. (Remboursement ou rachat).

Le règlement de l'école élémentaire est adopté à l'unanimité.

Il sera envoyé par mail aux parents afin qu'ils puissent en prendre connaissance avec un accusé de réception papier dans le cahier de liaison des enfants.

## 4- Vote des rythmes scolaires :

L'école fonctionne sur un rythme de 4 jours de classe mais c'est une dérogation à l'organisation normale qui est de 4 jours et demi. Nous devons renouveler cette dérogation.

Les déléguées des parents ont sondé les familles : 98 % d'entre-elles veulent maintenir le rythme scolaire actuel.

Mise au vote. La reconduction de la scolarisation avec un rythme de 4 jours, dérogatoire, est votée à l'unanimité.

La mairie devra faire parvenir dans les temps la demande de dérogation accompagnée de cette délibération du Conseil d'Ecole.

## **5- Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires, APC et du RASED :**

Les APC ont débuté dès la rentrée les mardis de 16h30 à 17h30 par petits groupes.

Les parents des élèves concernés donnent leur autorisation pour les APC.

### **RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté**

Une psychologue scolaire et deux maitresses E qui interviennent à la demande des enseignants (avec accord des familles). Mme Lombard intervient en test et me Sophie Serrier travaille plus précisément avec les enfants à l'école les jeudis et/ou vendredis.

Correspondant MDPH (Maison Départemental des Personnes Handicapés) :

M SÉGUINIER Arnaud fait le lien entre la MDPH et l'école pour la scolarisation des enfants handicapés.

## **6- Activités des classes et de l'école.**

Le retour de tous les élèves en classe pouvait nous laisser espérer quelle pourraient avoir lieu avec les adaptations liées aux gestes barrières. Le confinement actuel remet en cause certaines d'entre elles. Néanmoins des activités sont programmées en 2021 en espérant qu'elles puissent avoir lieu.

- **Projet d'école** : la réflexion pour la rédaction du nouveau projet d'école a débuté en juin et il est maintenant finalisé.

Il est en attente de validation et il sera présenté lors du prochain conseil d'école.

Il s'organise autour de 3 thématiques imposées :

\*apprendre et réussir, \* conforter une école bienveillante et exigeante, \* prendre en compte les besoins et potentiels de chacun.

- **Bibliothèque**. Les classes n'iront pas dans la salle de la bibliothèque mais les enseignants pourront aller chercher des ouvrages à distribuer aux élèves. Une activité de lecture d'histoire a été mise en œuvre dans la salle de motricité, elle pourra se renouveler à la demande des enseignants.

- **École et cinéma** pour les classes de CP / CP-CE1 / CE1-CE2 / CE2-CM1 : 3 séances tout au long de l'année.

La 1<sup>ère</sup> séance, initialement prévue le 20 novembre a été annulée et les autres pas encore programmées.

- **Spectacle Noël**.

Traditionnellement l'école offre une séance de cinéma aux élèves. Une volonté de renouveler l'offre s'est faite jour avec un spectacle de théâtre qui est programmé en janvier. Les enseignants se sont mis d'accord sur un spectacle de la compagnie du Clair Obscur. Pour le moment l'accueil en une séance est impossible en respectant les exigences sanitaires.

- **Carnaval** : programmé le 05 février à l'école. Modalité en fonction des recommandations du moment.

- **Prévention routière** : passage le lundi 01 mars toute la journée pour les CM2.

- **Cycle natation**. C'est une obligation que d'organiser cycle de natation pour obtenir l'attestation scolaire du savoir nager en fin de cycle 3. A ce titre le SIVOS doit financer les séances et les transports.

Les CM1 et CM2 iront à la piscine cette année (2021). Cette alternance sera modifiée pour les CE1 et CM1 dès 2022.

Pour les CM1, un cycle de 7 séances est programmé du 26 mai au 21 juin tous les lundis matins 9 h 55 - 10 h 35 dans le cadre des séances avec « prestations pédagogiques » proposées par la piscine de Chenôve.

Pour les CM2, l'effectif de 40 élèves les exclus de l'organisation proposée aux écoles.

Le cycle natation doit être organisé sur des créneaux libres, avec facturation à la ligne d'eau et recrutement autonome des MNS. (La coopérative devient employeur). Compte tenu de l'effectif il faudrait 3 adultes donc 2 MNS et un enseignant.

Une réservation a été faite pour les mardis AM du 23 février au 06 avril. Sept séances sont possibles mais les enseignants sont favorables pour les limiter à cinq pour compléter le travail commencé en CM1 et qui n'a pas abouti.

Une demande de financement sera donnée au Sivos pour ces deux cycles.

- **Calendrier des classes** : Pas de vente cette année.

- **Activité voile** : Elle ne concernera que les CM2 pour les années à venir ou une autre activité significative sera proposée aux élèves. Cette activité voile devient difficile à organiser, les écoles se font « la guerre » pour obtenir les créneaux les plus favorables. Pour cette année, deux sessions sont réservées pour tous les CM1 et CM2 : du 21 au 25 juin et du 28 au 02 juillet. Les conditions sont précises : pas de vestiaires, ni de douche intérieure, un enfant par bateau donc 2 groupes par ½ journée ; l'un sur l'eau et l'autre en activité « pédestre ». Le moniteur a besoin d'un adulte pour aider à la sécurité (diplômé nautique) car c'est obligatoirement un enseignant qui doit encadrer le groupe à terre qui ne pourra faire aucune activité dans l'eau.

→ Soit nous trouvons, ou le club de voile, un/des adulte(s) disponible(s) 8 jours,

→ Soit nous avons un remplaçant qui peut prendre en charge le groupe pédestre...

➔ Si rien de tout cela, nous sommes dans l'impasse.

Le coût estimé pour un financement intégral par la coopérative

1<sup>er</sup> gr 32 élèves : 1 456 € + (4 x 131-bus) = 1980 € - 2<sup>ème</sup> gr 34 élèves : 1472 € + (4 x 131-bus) = 1 996 € soit 3 976 €

- Sortie de fin d'année pour les classes : Trop tôt pour faire des prévisions.
- Kermesse des écoles : La date du 12 juin à été retenue mais tout dépendra des recommandations sanitaires du moment.
- Suite au spectacle « en toque » donné par la Compagnie « Arsenic et Vieilles Dentelles », un projet initié par la CCOM a vu le jour avec 3 classes : Velars, Lantenay et Sombernon. Il s'agit de créer une fanfare/batucada avec, comme instruments de musique, des torchons, des boîtes à café et des cuillers en bois, le tout chorégraphié par les enfants. Nous travaillons avec les comédiens tout les lundis AM. La restitution finale regroupant toutes les classes devait se tenir le 13 décembre, elle est annulée et sera remplacée par une vidéo des prestations des enfants.

### 7- Coopérative scolaire :

Communication de Mme DECARIS, mandataire pour l'élémentaire.

Montant sur le compté de « la coop » au dernier relevé (2 novembre 2020) : **15 771,72 euros**

L'année dernière à la même période (sans prendre en compte la cotisation de rentrée des parents) nous avons 10 257 euros.

La vente des **gâteaux Mistral** de mai-juin a rapporté **2 507,60 euros de bénéfice**.

Achats de gâteaux : 8 139,70 euros Vente : 10 647,70 euros

Cette somme, et un peu plus, sera intégralement utilisée pour l'activité voile. Il y a donc 13 264,12 € de disponibles pour d'autres activités.

L'école reçoit également des subventions des communes, du SIVOS, du Conseil Général.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les différents contributeurs pour ces subventions.

- la mairie de Mesmont : 100 euros de subvention - FAVA : 200 euros de subvention

Après avis du conseil d'école, un appel à cotisation, don non obligatoire, est lancé en divisant par deux les sommes demandées auparavant : 5 € pour un enfant, 9 € pour deux enfants et.....

Si les conditions sanitaires s'améliorent et que des sorties ou activité peuvent être réalisées, la part demandée aux familles sera un plus importante pour chaque activités.

### 8- Sécurité de l'école.

Posture Vigipirate urgence attentat. Action au quotidien, présence d'enseignants aux lieux d'entrées (??), fermeture effective des accès avec «filtrage» des entrées par visiophone. L'école se prémunie face aux personnes ayant la volonté de pénétrer dans son enceinte par la fermeture effective de tous les points d'accès..... sauf un portail gris côté mairie.

#### Urgence sanitaire

Un nouveau protocole est en place pour continuer l'accueil de tous les élèves au cours de ce confinement.

MAIS on ne peut pas affirmer qu'il est appliqué conformément aux directives que sont la distanciation à l'entrée, tous les enfants et les parents convergent vers un même portail, la garantie d'un lavage des mains à tous les moments définis de la journée, entre 5 à 10 min pour faire passer tous les élèves lors des récréation, 2 fois normalement.

Ce protocole ressemble à celui de mai-juin mais avec un paramètre « contraignant » : les effectifs sont complets.

Les enseignants ont fait une demande de gel hydro-alcoolique pour organiser deux zones d'entrées, diviser les effectifs lors des entrées et accélérer le retour en classe aux récréations, remplacement du second lavage des mains par le gel.

Les déléguées des parents d'élèves ont adressé un courrier au président du Sivos avec des demandes concernant l'application du protocole.

Sans ce produit et pour satisfaire aux exigences du lavage des mains, les deux cours de récréations sont utilisées avec un cheminement un peu long pour les 3classes des « petits » (CP-CP/CE1-CE1/CE2) avec une montée en classe par escalier et couloir intérieur sans surveillance directe de l'enseignant de service.

Il n'y a pas de gel disponible à l'entrée du bâtiment pour les parents qui viennent chercher leurs enfants, surtout les maternelles. Les enseignants de l'élémentaire subissent parfois l'énervement de ces derniers qui ne peuvent pénétrer s'ils n'ont pas leur flacon personnel.

#### Sécurité-incendie

Conformément aux directives nationales, un exercice « incendie » a eu lieu le jeudi 15 octobre

Il s'est correctement déroulé.

#### PPMS intrusion.

Malgré le confinement, la limitation du brassage, nous avons fait un exercice intrusion le 20 novembre.

Nous avons testé des nouveaux chemins de fuites qui remplaceront l'unique trajet disponible jusqu'à présent. C'est un exercice qui ne peut déboucher sur une validation globale puisqu'il nous manque des clés pour une porte qui est l'accès à un chemin de fuite (porte jaune) et un bouton moleté d'ouverture rapide. Nous n'avons toujours pas de signal commun (au 2 écoles), différencié selon la menace, un Rdv avec un professionnel s'est tenu pour son installation ultérieure.

## **9- Services périscolaires (effectif, fonctionnement, personnel, projet...)**

- Rentrée de septembre sous le signe des retrouvailles, de gros effectifs, et une organisation à trouver pour laisser du temps à chacun de manger. Recherche de solutions pour manger en 1 seul service, et ainsi prendre le temps d'être à table.
- Les CP et CE1 ont profités des beaux jours, pour jouer avec le thème de la nature. Ils sont allés au parc Spuller plusieurs fois. On fait de l'art, des jeux...
- Les plus grands étaient plus dans les jeux collectifs, jeux sportifs et le bricolage.
- Nous utilisons aussi depuis cette année avec les classes de CM2 et CM1 (Mme Godeck) la salle « ados » situé derrière l'école de musique.
- Et puis le confinement...est revenu. Nous appliquons le protocole sanitaire, nous essayons un maximum d'éviter les croisements...Mais le temps de repas reste un moment sans masque ! L'effectif est très important, 130-140 enfants sont présent en moyenne chaque jour. Suite au courrier de la collectivité, plusieurs parents ont pu retirer leur enfant, ce qui nous permet un peu plus de distancier les enfants. Merci.
- En dehors de ce protocole, ses masques...notre rôle est de permettre aux enfants de jouer, profiter du repas, découvrir, s'amuser, prendre le temps d'échanger de discuter.

### **Travaux :**

- Un travail d'agrandissement est en cours de réflexion pour les locaux périscolaire, devenus trop petits.
- La porte coupe-feu fonctionne à l'entrée du couloir.

## **10- Fonctionnement de l'école : travaux, entretien, usage des locaux.**

Les agents de la mairie ont modifié l'accroche du portail, très bien.

Les tapis de sol de l'escalier extérieur ont été décollés, sont-ils à remplacer ?? Cet escalier est très glissant par temps de pluie et de neige, comment évacuer la neige des marches de celui-ci ?

Le préau est toujours « inondé » par temps de pluie, même sans vent. Le nettoyage de celui-ci, sol et mur, peut-il être envisagé ?

Mr le Président du Sivos demande que les travaux soient listés et les demandes d'investissements hiérarchisés avant les discussions pour le budget.

## **12- Questions diverses**

Les enseignants ont du intervenir plusieurs fois dans les rangs du bus pour des élèves très agités, perturbateurs et dont le comportement marquait un manque de respect des adultes. Le SIVOS en a été informé et une 4<sup>ème</sup> accompagnatrice a été recrutée.

Il est demandé à l'école de proposer aux élèves de CM1-CM2 des séances en liaison avec le Conseil Municipal d'Enfant (CME) pour lequel ils seront électeurs : campagne électorale, l'organisation d'un scrutin...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion le 23/02/2021

Signé GEOFFRAY Luc

Président du Conseil d'Ecole Elémentaire.